

Votre interlocuteur

Mme Hélène BRUJAILLE-LATOIR

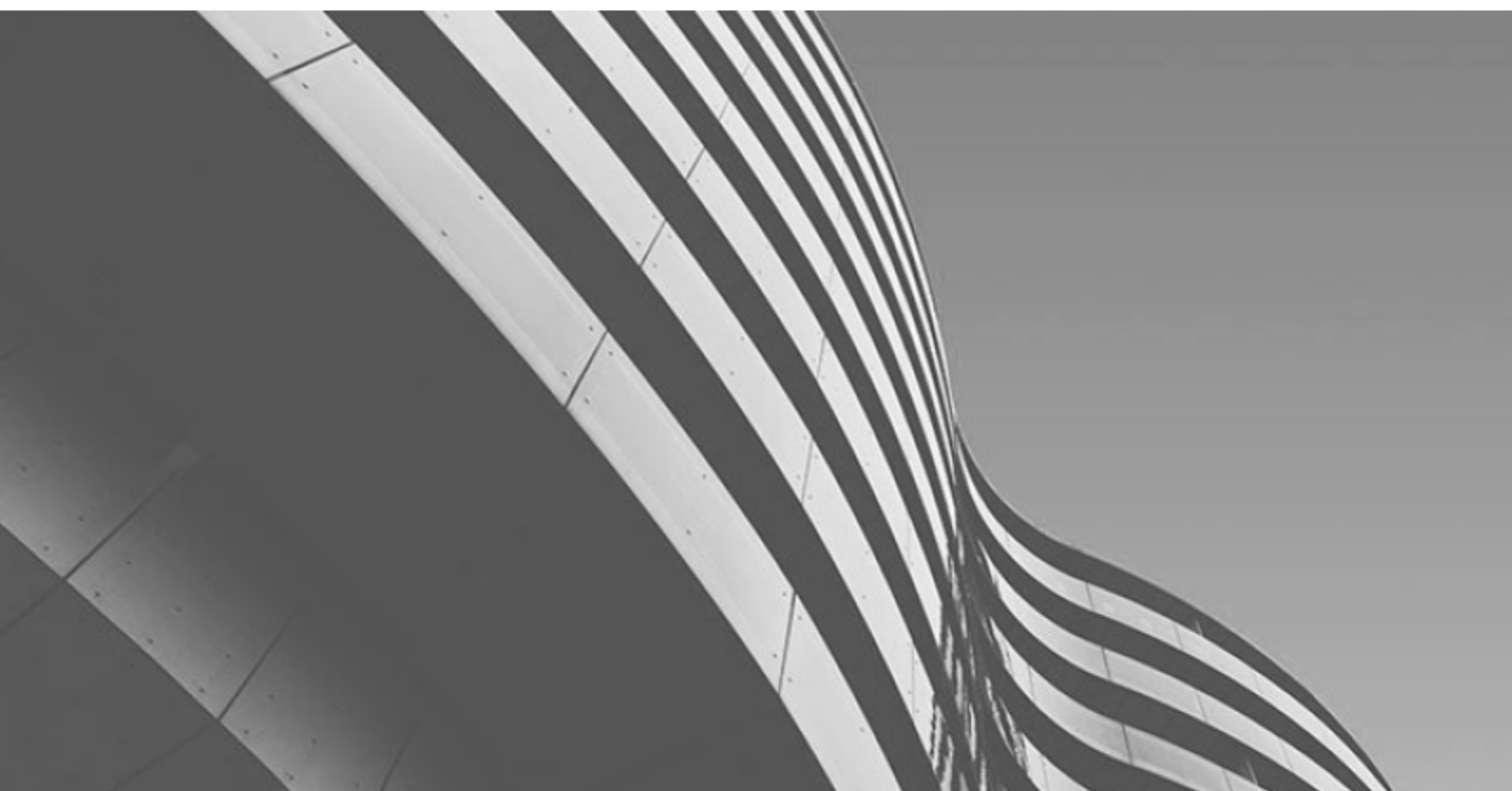
HB PARTNERS CONSEIL

+262692206366

hbl@hbpartners.fr



PARTNERS CONSEIL



DER

Document d'Entrée en Relation

2026

Document type établi pour votre client

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire l'ensemble des éléments présents dans ce document.

VOTRE CONTACT

Mme BRUJAILLE-LATOIR Hélène
HB PARTNERS CONSEIL
43 A rue de la Colline
97400 SAINT-DENIS de la REUNION

Téléphone : **+262692206366**
Email : **hbl@hbpartners.fr**

INFORMATIONS

HB PARTNERS CONSEIL

43 A rue de la Colline – 97400 Saint-Denis de La Réunion
SIREN: 106 647 944 – RCS Saint-Denis de La Réunion
APE : 66.19B

HB PARTNERS CONSEIL est un cabinet de conseil spécialisé dans l'accompagnement patrimonial et financier des particuliers, dirigeants d'entreprise, professions libérales et personnes morales.

Le cabinet accompagne ses clients dans la définition et la mise en œuvre de leurs stratégies d'investissement, sur la base d'une analyse préalable de leur situation patrimoniale ou financière, de leurs objectifs, de leur horizon d'investissement et de leur profil de risque.

Cette démarche permet de formuler des recommandations d'investissement personnalisées, adaptées aux besoins, aux contraintes et aux objectifs propres à chaque client.

Le cabinet intervient notamment dans les domaines de l'investissement financier, du financement, de la gestion de trésorerie et de l'organisation patrimoniale.

Conseiller en investissements financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 26010421.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr>, au titre de l'activité réglementée suivante:

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir *des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF*, enregistré auprès de La Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers (CNCEF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

N° ORIAS : N°26010421

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD – 160 rue Henri Champion – 72030 Le Mans cedex 9, numéro de police 112788909, numéro d'adhérent 035884, par l'intermédiaire de BDJ SAS– 39 Rue Mstislav Rostropovich – 75017 PARIS.

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
CONSEIL EN INVESTISSEMENT FINANCIER (CIF)	2 500 000€	2 500 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
EQUITIM	STRUCTUREUR	CONVENTION	COMMISSIONS
	DISTRIBUTEUR DE PRODUITS STRUCTURÉS		
KEPLER CHEUVREUX SOLUTIONS	STRUCTUREUR	CONVENTION	COMMISSIONS
	DISTRIBUTEUR DE PRODUITS STRUCTURÉS		
MARIGNY CAPITAL	STRUCTUREUR	CONVENTION	COMMISSIONS
	DISTRIBUTEUR DE PRODUITS STRUCTURÉS		

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
SILEX	STRUCTUREUR DISTRIBUTEUR DE PRODUITS STRUCTURÉS	CONVENTION	COMMISSIONS

Courtier

Intermédiation en assurance

Immatriculation

HB PARTNERS CONSEIL est immatriculée au **Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS)** sous le numéro 26010421, au titre de l'activité réglementée suivante :

IAS – Intermédiaire en assurance : Courtier en assurance ou de réassurance.

Cette immatriculation peut être vérifiée directement sur le site de l'ORIAS : www.orias.fr.

Nature de l'intermédiation

HB PARTNERS CONSEIL exerce son activité en qualité de **courtier en assurance et en réassurance**.

HB PARTNERS CONSEIL **n'est pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et ne fonde pas son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché**, conformément aux dispositions de l'**article L. 521-2, II, 1°, b) du Code des assurances**.

Autorité de contrôle

L'activité d'intermédiation en assurance exercée par HB PARTNERS CONSEIL est placée sous le contrôle de :

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

4, place de Budapest
CS 92459
75436 Paris Cedex 09
acpr.banque-france.fr

Liens financiers et participations

HB PARTNERS CONSEIL ne détient aucune participation, directe ou indirecte, **égale ou supérieure à 10 %** des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance.

Réciproquement, aucune entreprise d'assurance ne détient de participation, directe ou indirecte, **égale ou supérieure à 10 %** des droits de vote ou du capital de HB PARTNERS CONSEIL.

HB PARTNERS CONSEIL étant une société nouvellement créée, aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé au cours de l'exercice précédent au titre de son activité d'intermédiation en assurance.

Conditions de fourniture du conseil en assurance

Dans le cadre de son activité d'intermédiation en assurance, HB PARTNERS CONSEIL recueille et analyse les **exigences et besoins du client** afin de lui proposer un contrat cohérent avec sa situation et les objectifs exprimés.

HB PARTNERS CONSEIL peut également fournir, lorsque cela est approprié, un **service de recommandation personnalisée**, consistant à expliquer au client les raisons pour lesquelles un ou plusieurs contrats, garanties ou options proposés correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins.

HB PARTNERS CONSEIL dispose d'une organisation et de procédures adaptées afin de veiller à ce que le client soit clairement informé de la **nature et du niveau du conseil fourni**

N° ORIAS : N°26010421

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD – 160 rue Henri Champion – 72030 Le Mans cedex 9.

Numéros de polices : 112788909 – Numéro d’adhérent 035884, par l’intermédiaire de BDJ SAS – 39 rue Mstislav Rostropovich – 75017 PARIS

Montant de la garantie: 3.000.000 € par sinistre et par an.

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d’assurance
Intermédiation d’Assurances de personnes (Sans encaissement de fonds de tiers)	115 000€	115 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d’accord	Mode de rémunération
Vie Plus	Plateforme de distribution Patrimoniale	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
GENERALI Patrimoine	Assureur	Convention de courtage	Commissions et Rétrocessions sur encours
UAF LIFE Patrimoine	Plateforme de distribution patrimoniale	Convention	Commissions et Rétrocessions sur encours
INTENCIAL Patrimoine	Plateforme de distribution patrimoniale	Convention	Commissions et Rétrocessions sur encours

Courtier en opération de banque et en service de paiements (COBSP)

HB PARTNERS CONSEIL est immatriculée au **Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS)** sous le numéro 26010421, au titre de l'activité réglementée suivante :

Courtier en opération de banque et en services de paiement (COBSP).

Cette immatriculation peut être vérifiée sur le site de l'ORIAS : www.orias.fr.

À la date d'établissement du présent document, HB PARTNERS CONSEIL n'a pas encore débuté son activité de courtage en opérations de banque et en services de paiement.

En conséquence, aucun partenariat bancaire ou financier n'est actuellement actif dans le cadre de cette activité et aucune opération d'IOBSP n'a encore été réalisée.

Les informations relatives aux établissements partenaires ainsi qu'aux modalités de rémunération du cabinet seront communiquées au client et mises à jour dans le présent document dès le commencement effectif de cette activité.

N° ORIAS : N°26010421

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD - 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans cedex 9.

Numéros de polices : 112788909 - Numéro d'adhérent 035884, par l'intermédiaire de BDJ SAS - 39 rue Mstislav Rostropovich - 75017 PARIS

Montant de la garantie: 2.500.000 € par sinistre et par an.

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Intermédiaire en opérations bancaires et services de paiements (COBSP)	115 000€	115 000€

DURABILITÉ

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

MÉDIATEURS

Saisir un médiateur :

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

M. Rémi BOUCHEZ, Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse

75082 Paris cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance

TSA 50110 75441

PARIS CEDEX 09

Site internet : <https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les activités d'IOBSP

Médiation de la consommation - ANM Conso

25 Allée Rose Dieng Kuntz

75019 PARIS

Site internet: <https://www.anm-conso.com/page-saisine.php>

RÉMUNÉRATION

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués :

Dans le cadre d'une prestation de conseil fournie à titre non indépendant et conformément à la réglementation qui lui est applicable, **HB PARTNERS CONSEIL** peut percevoir des rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de la relation avec le client, **HB PARTNERS CONSEIL met à sa disposition un espace dédié et sécurisé**, permettant d'échanger avec son conseiller et de centraliser les informations et documents nécessaires au suivi de la relation.

Cet espace permet notamment :

- la mise à jour des informations relatives à la connaissance et au profil du client ;
- la transmission sécurisée de documents ;
- la consultation des informations relatives aux actifs et passifs du client, notamment, le cas échéant, au moyen de dispositifs d'agrégation de données financières.

Le client autorise, le cas échéant, HB PARTNERS CONSEIL à recevoir directement des compagnies d'assurance, établissements bancaires, sociétés de gestion ou autres organismes financiers concernés les informations nécessaires au suivi des contrats, comptes ou investissements souscrits dans le cadre de la relation avec le cabinet.

Communication électronique

Les échanges avec le client sont réalisés prioritairement **par voie électronique**, notamment au moyen de l'espace sécurisé, du courrier électronique ou de tout autre outil numérique approprié.

Le client conserve toutefois la possibilité de demander la remise de documents sur **support papier**, lorsque la réglementation le permet, sur simple demande auprès du cabinet.

Sécurité et confidentialité des échanges

HB PARTNERS CONSEIL veille à préserver la **confidentialité, la sécurité et l'intégrité des informations échangées** avec ses clients.

L'accès à l'espace dédié est protégé par des dispositifs d'identification et d'authentification adaptés.

Conservation des documents et des échanges

Les documents et échanges relatifs à la relation avec le client sont conservés pendant les **durées requises par les dispositions légales et réglementaires applicables**.

Le client peut demander l'accès aux documents et informations le concernant dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Mise à jour des informations

HB PARTNERS CONSEIL communique au client toute **mise à jour substantielle des informations contenues dans le présent Document d'Entrée en Relation**.

Le client peut également obtenir, à tout moment et sur simple demande auprès du cabinet, la version à jour de ces informations.

RÉCLAMATIONS

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

MODALITÉS DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : HB PARTNERS CONSEIL. 43 A rue de la Colline. 97400 Saint-Denis. La Réunion

Par téléphone : +262 692 20 63 66

Par mail : hbl@hbpartners.fr

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

RGPD

Protection des données personnelles

Collecte et traitement des données

Dans le cadre de ses prestations, **HB PARTNERS CONSEIL** est amené à collecter et à traiter des données à caractère personnel concernant ses clients.

Ces données sont nécessaires à l'exécution de la relation contractuelle ainsi que, le cas échéant, au respect des obligations légales et réglementaires auxquelles le cabinet est soumis.

Conformément à la **loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée**, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu'au **Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD)**, HB PARTNERS CONSEIL s'engage à :

- collecter et traiter les données uniquement pour des finalités déterminées et légitimes ;
- veiller à leur confidentialité, leur sécurité et leur intégrité ;
- limiter leur collecte aux données nécessaires à l'accomplissement des prestations et au respect de ses obligations ;
- ne les communiquer qu'aux partenaires, prestataires, autorités ou tiers dont l'intervention est nécessaire à l'exécution des prestations ou au respect d'une obligation légale ou réglementaire.

Durée de conservation

Les données personnelles sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle, puis pendant une durée de **cinq (5) ans à compter de sa cessation**, sous réserve des durées de conservation spécifiques imposées par les dispositions légales ou réglementaires applicables.

Certaines données peuvent être conservées pendant une durée supérieure lorsque la réglementation l'exige, notamment au titre des obligations relatives à la **lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT)**.

Droits du client

Conformément à la réglementation applicable, le client dispose, selon les conditions prévues par celle-ci, d'un :

- droit d'accès à ses données personnelles ;
- droit de rectification ;
- droit à l'effacement ;
- droit à la limitation du traitement ;
- droit à la portabilité de ses données ;
- droit d'opposition au traitement.

Lorsque le traitement repose sur le consentement du client, celui-ci peut **retirer son consentement à tout moment**, sans que ce retrait ne remette en cause la licéité des traitements effectués antérieurement.

Exercice des droits

Pour toute question relative au traitement de ses données personnelles ou pour exercer ses droits, le client peut contacter le responsable du traitement :

HB PARTNERS CONSEIL

À l'attention de **Hélène BRUJAILLE-LATOIR**

43 A rue de la Colline

97400 Saint-Denis – La Réunion

Téléphone : 0692 20 63 66

E-mail : **hbl@hbpartners.fr**

La demande peut être adressée par courrier ou par courrier électronique.

Réclamation auprès de la CNIL

Si le client estime, après avoir contacté HB PARTNERS CONSEIL, que ses droits relatifs à la protection de ses données personnelles ne sont pas respectés, il peut introduire une réclamation auprès de la :

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

3 Place de Fontenoy – TSA 80715

75334 Paris Cedex 07

CONSENTEMENT DE COMMUNICATION

- ☐ J'autorise mon conseiller à m'envoyer des communications électroniques pouvant avoir un caractère promotionnel.
- ☐ J'autorise mon conseiller à me contacter par téléphone pour des sujets à caractère promotionnel.

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :
Date :
Signature :

Le Conseiller

Fait à :
Date :
Signature :

MENTIONS LÉGALES

HB PARTNERS CONSEIL

SASU au capital de 5 000 €

Siège social : 43 A rue de la Colline, 97400 Saint-Denis de la Réunion

SIREN: 106 647 944 – RCS Saint-Denis de La Réunion

Code APE: 66.19B

N° de TVA intracommunautaire: FR 14106647944

ORIAS n° 26010421 – <https://www.orias.fr>

Conseiller en investissements financiers (CIF), membre de la CNCEF PATRIMOINE, chambre agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Courtier en assurance et en réassurance (COA),

Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP),

Activités d'intermédiation sous le contrôle de l'ACPR – 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.